

Maria de Lourdes Beldi de Alcantara

Les terres autochtones du Brésil représentent 654 aires et une superficie de 115 499 953 hectares, soit 13,56 % du territoire national. La majorité des terres autochtones sont concentrées en Amazonie légale, soit 417 aires sur 113 822 141 hectares. Les 1,39% restant se répartissent entre les régions dites Nordeste, du Sudeste, du Sud et du Centre-Ouest du pays.

Le recensement de la population finalisé en 2010 indique que 817 000 personnes se déclarent autochtones, ce qui représente 0,42% de la population brésilienne selon les données publiées par l'Institut brésilien de géographie et de statistiques. En valeur absolue, l'Etat brésilien qui compte le plus d'autochtones est celui de l'Amazonas, avec une population qui avoisine les 168 000 individus. En valeur relative, l'Etat qui a la population autochtone la plus dense est le Roraima, où ils représentent 11% de la population totale².

Concernant le cadre juridique relatif aux peuples autochtones du Brésil³, le pays a signé la Déclaration universelle des droits de l'Homme, le Pacte international des droits civils et politiques, le Pacte international des droits économiques, sociaux et culturels, la Convention 169 de l'OIT et la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.

Une fois encore, l'année 2011 a été marquée par l'absence d'engagement de la part du gouvernement fédéral pour garantir la mise en application des accords internationaux, comme de la Convention 169 de l'OIT, de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, et ne serait-ce que de la Constitution fédérale de 1988. La mise en œuvre du Plan d'accélération de la croissance (PAC) en est une preuve criante. Il prévoit en effet la construction de centrales hydro-électriques en terres autochtones (TI), tout comme le gouvernement Lula l'avait déjà fait en approuvant celle de la centrale de Belo Monte. Le gouvernement de la Présidente Dilma Rousseff fait la sourde oreille à la question autochtone et aux accords dont le Brésil est signataire.

Malgré son rang de sixième économie mondiale et l'institution d'une politique sociale à destination des classes sociales les plus basses - le Brésil devenant ainsi un modèle à suivre dans la lutte contre la pauvreté - le gouvernement a laissé pour compte la population autochtone, la plus démunie de tout le pays, en la considérant comme insignifiante dans le contexte national.

Le manque de considération pour la question autochtone s'illustre dans la Mesure provisoire (MP) n° 558 du 5 janvier 2012 qui a force de loi dans l'attente de son vote par le Congrès national. Celle-ci modifie les limites de sept Unités de conservation, de trois Parcs nationaux et d'une Aire de protection environnementale, afin de permettre la création des centrales hydro-électriques de Jirau et Santo Antonio sur le Rio Madeira, de l'usine hydro-électrique de Tabajara dans le Rondonia et du Complexe Tapajós dans le Pará.

Plan d'accélération de la croissance - PAC

Le PAC est un projet de développement du Brésil lancé par le gouvernement de Luis Inácio Lula da Silva, l'administration actuelle en garantit la continuité en lui conservant un caractère de priorité. 44% du potentiel hydro-électrique envisagé par le

gouvernement se trouve sur des terres autochtones . Parmi les centrales hydro-électriques de grande et petite capacité, 83 fonctionnent actuellement dans cette zone, 26 sont en cours de construction, 184 autres sont déjà en projet et leurs chantiers seront lancés dans les années à venir. Parmi elles, 198 sont de petites centrales hydro-électriques, 12 sont de grandes usines. A l'horizon de l'an 2030, le gouvernement fédéral devra avoir construit 247 centrales. Celles-ci affecteront les bassins des fleuves Xingú, Tapajós, Madeira y Caciporé⁴ et la vie d'environ 300 000 autochtones .

Au Brésil, l'énergie électrique est en grande partie générée par l'exploitation hydro-électrique qui représente 85% de la production d'énergie. Mais les sources d'énergie d'origine hydro-électrique sont quasiment épuisées. Dans le bassin du Paraná, le plus proche des grands centres de consommation (le Sudeste et le Sud du Brésil), 70% du potentiel hydro-électrique ont d'ores et déjà été utilisés. Tandis que dans les deux autres régions (San Francisco et le Tocantins)⁵, c'est déjà pratiquement la moitié du potentiel qui a été exploité. En revanche, la région amazonienne (qui n'englobe pas le bassin du Tocantins) et où se situe la majeure partie des terres autochtones , est la seule zone qui n'utilise à ce jour qu'à peine 0,7% du potentiel actuellement estimé.

Effet du PAC sur les terres autochtones

- La centrale hydro-électrique de Belo Monte devrait détruire 1522 km², 516 km² seront inondés et 1006 km² seront asséchés par la déviation définitive de la Volta grande du Xingú. Le projet prévoit également des actions sur les rivières et fleuves Tocantins, Araguaia, Uatumã, Madeira, Xingú, Tapajós y Trombetas.
- L'exploitation du potentiel hydro-électrique du Mato Grosso par la construction de petites centrales et usines hydro-électriques (nombre d'entre elles en terres autochtones) provoquera des dommages irréversibles sur l'environnement et aura un impact direct et indirect sur les communautés et leurs territoires. A titre d'exemple, le complexe de la rivière Juruna prévoit la construction de 8 petites centrales et de 2 usines hydro-électriques, affectant directement cinq ethnies, les Enawene-nawe, les Nambikwara, les Pareci, les Myky et les Rikbaktsa, implantées au nord-est de l'Etat⁶.
- Les conséquences des travaux du complexe du Rio Madeira sur les peuples autochtones en isolement volontaire sont très graves, en particulier sur ceux qui vivent dans les réserves écologiques de Serra de Tres Irmãos, Mujica Nava et dans le bassin des fleuves Jaci Paraná et Candeias. Outre l'usine hydro-électrique du Rio Madeira, les principales menaces sont représentées par le gazoduc Urucu-Porto Velho, ainsi que par l'activité des marchands de bois de construction et des producteurs de soja. Le complexe hydro-électrique Río Madeira-Santo Antonio affectera directement les peuples Karitiana et Karipuna qui se mobilisent actuellement contre l'élévation du niveau des eaux et les dérèglements occasionnés sur la faune et de la flore de la région.

La Convention 169 de l'OIT dispose, comme concepts fondamentaux, la consultation et la participation des peuples autochtones concernés et le droit desdits peuples à décider de leurs propres priorités de développement. Les décisions politiques prises en haut lieu à Brasilia et menant à la construction de grands ouvrages hydro-électriques qui déstabilisent les terres *autochtones* peuvent affecter la vie, les croyances, les institutions, les valeurs spirituelles et même l'essence individuelle.

La pression exercée sur les terres autochtones, déjà très forte, s'accroîtra encore avec

la transmission de l'énergie produite, les voies d'accès et toujours plus d'infrastructures qui vont modifier le paysage de manière perceptible et, à n'en pas douter, altérer la nature et perturber les populations qui habitent ces territoires. De plus, les maladies contagieuses, la prostitution et la violence accompagnent toujours les grands projets de barrages et représentent une menace de destruction et de disparition des groupes autochtones⁷. Outre les autochtones, il y a les populations vivant le long des rivières et dépendant de celles-ci. Qu'advient-il d'eux ? Nul plan de relocalisation de la population n'est prévu ; ainsi une des rares issues réside dans la migration de milliers de personnes vers les centres urbains alentour.

Río Xingú

La très vive polémique à propos de la construction de la centrale de Belo Monte a marqué l'actualité autochtone depuis 2009. L'observation des audiences publiques réalisées dans le cadre de la procédure d'autorisation de la construction de cette centrale hydro-électrique révèle qu'elles n'ont en rien été menées de manière démocratique. Ainsi ont-elles, sans exception, été condamnées par la société civile et le Ministère public fédéral pour non respect de la participation populaire, exigence minimale dans un État de droit démocratique. Il convient également de mentionner l'absence de la Fondation nationale de l'indien (FUNAI) de tous les débats.

Ainsi, le gouvernement fédéral a autorisé le lancement du chantier de Belo Monte, faisant fi des recommandations émises par le Ministère public fédéral et par la Commission interaméricaine des droits de l'homme (CIDH)⁸. Il a décidé que « techniquement et juridiquement » les quarante conditions posées pour l'obtention de la licence préalable étaient bien prises en compte par l'entreprise Norte Energia S.A⁹. Pourtant, en août 2011, cette même CIDH - qui, cinq mois auparavant, avait émis une mesure préventive demandant au gouvernement brésilien la suspension des travaux - a envoyé une lettre de rétractation à la Présidente Dilma Rousseff mettant ainsi un point final à cette impasse¹⁰.

Selon le Mouvement *Xingú Vivo para Sempre*, l'entreprise a cessé de respecter les conditions établies par la FUNAI avant l'obtention de la licence provisoire. En effet, sur les vingt-six conditions, ils ne se sont conformés qu'à deux d'entre elles, mais pas des moindres, à savoir la non expulsion des habitants des TI Cachoeira Seca et Ararada Volta Grande.

Selon Marcelo Salazar¹¹, « le principal problème dans tout le processus est le manque d'information fiable et disponible pour la société ». Il soutient en effet que « l'Institut brésilien pour l'environnement et les ressources naturelles renouvelables (IBAMA) a donné la licence sur la base de données fournies par *Norte Energia*, l'entreprise elle-même en charge du chantier¹².

Río Tapajós

Dans la région du fleuve Tapajós, la centrale hydro-électrique Cachorrão embrasse une partie considérable du Territoire autochtone (TI) Mundurucu avec un effet direct sur les TI Sai Cinza et potentiellement sur la TI Pontal dos Apiakás et les *autochtones* isolés. Les peuples autochtones Munduruku, Apiaká et Kaiabi dénoncent le manque de considération et l'absence de consultation préalable.

L'inondation de la TI Muduruku, occasionnée par les centrales Teles Pires, San Manuel, Foz do Apiakás, Colíder et Cachorrão, fera disparaître des sites archéologiques et des

lieux sacrés, comme des cimetières, et le Salto de Sete Quedas, où les poissons les plus consommés par les autochtones et les riverains viennent pondre. Le gouvernement fédéral essaie d'accélérer la construction de six barrages sur le fleuve Teles Pires, un des affluents du fleuve Tapajós, en effet, le projet est d'implanter jusqu'à seize barrages. Outre ces projets hydro-électriques, une proposition parallèle consiste en la construction d'écluses qui transformeraient le Tapajós en un fleuve complètement navigable. Dans le bassin hydrographique du Tapajós, on trouve ce qu'on considère aujourd'hui comme le plus grand gisement aurifère mondial. Des entreprises nationales et internationales se sont alliées, avec l'aval du gouvernement fédéral, pour exploiter et exproprier ce potentiel de richesse localisé dans les terres autochtones¹³.

Il semble que cela affectera plus de dix mille indiens Kaiabi, Mundurucu et Apiacás qui vivent sur les rives des fleuves de la région et dont la survie en dépend. Les indiens affirment qu'on les contraint à participer aux réunions sur le Plan environnemental de base afin de discuter des mesures d'atténuation et de compensation de dommages encore inconnus¹⁴.

Río Madeira

Le gouvernement brésilien a l'intention de construire quatre grandes centrales hydro-électriques sur le fleuve Madeira. Au-delà des pertes en biodiversité et de l'impact sur les populations riveraines, les barrages inonderont une partie du territoire bolivien.

On a la preuve ou des éléments attestant de l'existence de divers peuples autochtones isolés dans l'Etat du Rondonia, en particulier dans les localités suivantes : à la source du río Formoso, le río Candeias, le río Karipuninha, le río Jaci-Paraná, le río Jacundá, aux sources des ríos Marmelo et Maicizinho, le río Novo et la cascade du río Pacaas Novas, Rebio Jaru, Serra Tanarú. On a relevé des traces de la présence du peuple isolé connu sous le nom de Jurureí à moins de 5 km du tracé de la voie goudronnée pour la route BR429. Et des données internes de la Funai signalent cinq groupes d'indiens isolés dans la zone d'incidence de la centrale hydro-électrique de Santo Antonio, sur le río Madeira. La TI Massaco, également habitée par des indiens sans contact, est à son tour menacée par des invasions et de très graves conflits agraires.

Initiative d'intégration de l'infrastructure régionale sud-américaine (IIRSA)¹⁵

Les pays sud-américains se sont alliés pour mettre en œuvre dans tous les pays de la région un ensemble de grands travaux d'infrastructures afin de garantir l'exploitation de leurs ressources naturelles et la libre circulation du bois, des minerais, des poissons et de l'eau. En ce qui concerne les ressources énergétiques, les infrastructures envisagées sont les suivantes : centrales hydro-électriques, lignes de transmission, ports, aéroports, routes, voies fluviales, ponts, gazoducs, chemins de fer, passages frontaliers et systèmes de communication (Internet, télévision numérique, téléphonie, etc.). L'objectif est de permettre l'exploitation des ressources naturelles et leur exportation vers les autres pays aussi vite que possible et à un prix attractif sur le marché international. Seulement, dans ce but, il faut déjouer les obstacles naturels en créant des routes et des tunnels, en construisant ou développant voies ferrées, ports, aéroports et ponts et en transformant les fleuves en voies navigables .

Pour la réalisation de ce projet, il est également nécessaire de supprimer divers obstacles, comme les terres autochtones (TI), les parcs nationaux, les réserves extractivistes et autres aires protégées. Pour assurer l'exécution de l'ensemble des

travaux projetés par la IIRSA et le PAC, les gouvernements et leurs alliés transgressent la législation environnementale, les droits de l'homme et les accords internationaux signés par les pays.

Quelques facteurs de grand impact environnemental de l'IIRSA et du PAC

- L'inondation de petites et grandes zones produit des dommages irréversibles sur la faune et la flore.
- La réduction du débit des eaux crée de sérieux problèmes en termes d'approvisionnement humain ainsi que sur les zones navigables.
- Violation des droits culturels : expulsion de communautés qui ont des liens culturels et spirituels avec le territoire.
- Les grands projets provoquent de grands flux migratoires causant prostitution, violence, alcoolisme, maladies contagieuses, manque de respect pour les populations locales, etc.

Exploitation d'or et de pierres précieuses en Amazonie

Les principaux fleuves et affluents du bassin amazonien sont touchés par l'exploitation minière et la déforestation. Aujourd'hui, plus de 5 064 mines bénéficient à 400 entreprises¹⁶ et ont des effets sur 125 TI en Amazonie brésilienne.

Cette région est jalonnée de petits gisements d'or, de diamant, d'améthyste, d'émeraude, d'opale, de tourmaline, de cassitérite, etc., dont l'exploitation est légale ou illégale. A présent, ces gisements existent dans tous les Etats de l'Amazonie, à l'exception de l'Acre. Ceux dont l'accès est le plus aisé se concentrent dans le sud du Pará, dans la région de Tapajós, Carajás (Serra Pelada) et Tucumã-Redenção-Cumarú. On en trouve même en Gurupí, à la frontière du Pará avec le Maranhão, à Lourenço/Jari en Amapá, à Parauari-Amana et río Juma (la plus grande réserve d'or découverte ces dernières années, sans oublier la nouvelle Serra Pelada) dans l'Amazonas, en Baixada Cuiabana, Peixoto de Azevedo, à Alta Floresta, Guaporé et Nova Xavantina dans le Mato Grosso, dans la Parima, à Santa Rosa, Quino, Maú en Roraima et sur le Río Madeira, dans le Rondonia. Certains d'entre eux pourraient être désactivés pour un bref laps de temps ou bien fermés en raison des conflits territoriaux et environnementaux, il n'en reste pas moins que ces zones conservent un potentiel d'activité minière artisanale.

Le conflit avec les populations autochtones s'est aggravé en 2004 dans les TI des Cinta Larga dans les Etats du Rondonia et du Mato Grosso. Cette tension a causé la mort de 29 chercheurs d'or dans la réserve. La même chose s'est produite dans les TI des Yanomami, environ 40 000 orpailleurs ont afflué à la recherche d'or et de diamant, souvent avec l'aide d'organismes gouvernementaux. Plus d'un millier d'autochtones sont morts des suites des conflits directs et des maladies apportées par les chercheurs d'or. En 2008, la production minière brésilienne, en dehors de celle du pétrole et du gaz, a atteint les 30 millions de dollars, marquant une augmentation de 11% sur 2007. La production de minerai et de fer a enregistré une augmentation de 6%, en quantité produite. Si l'on considère l'industrie minière dans son ensemble, la production minière a rapporté jusqu'à 89,41 mille millions de dollars, soit 13% de plus qu'en 2007.

L'impact environnemental et social de l'exploitation minière, quelques facteurs :

- Contamination de l'eau, des fleuves, des marais, de l'air et du sol. Forte mortalité de la faune locale.
- Déforestation, diminution de la biodiversité et érosion des sols. Defrichage et

- ouverture de routes.
- Choc culturel avec la population locale.
- Changements drastiques des habitudes de la population locale dus à l'intense migration.
- Hausse des maladies contagieuses, de l'alcoolisme et de la prostitution.

Gaz

Un des grands projets du gouvernement fédéral consiste en la construction d'un gazoduc qui relie Urucu à Porto Velho dans le Rondonia, afin d'approvisionner en gaz naturel la centrale électrique de Porto Velho et celles de l'Amazonas (dans les villes qui se trouvent sur le tracé du gazoduc) et de l'Acre. La longueur totale dudit gazoduc sera d'environ 520 km : depuis les communes de Coari, Tapauá et Canutama dans l'Amazonas, jusqu'à Porto Velho, dans le Rondonia, en traversant les fleuves Madeira, Açuã, Purus, Coari et Itanhauã, la rivière Trufari et le canal Curá-Curá.

Différentes communautés autochtones s'en trouveront affectées : les Rimã, les Deni, les Zuruaha, les Juma et quelques groupes isolés, la plupart des habitants de la région connue sous le nom de Medio Río Purús. Selon l'Organisation des peuples indigènes du Medio Río Purús (OPIMP), cette région embrasse vingt-deux TI, comptent dix ethnies et une population d'environ quatre mille individus répartis en cinquante-sept villages¹⁷.

Conclusion

La visite officielle du Rapporteur spécial de l'ONU sur les Droits des peuples autochtones, James Anaya, au Brésil¹⁸, invité par le gouvernement fédéral afin de lui expliquer qu'il a l'obligation de consulter les peuples directement affectés par la construction de la centrale de Belo Monte, dans le Pará, et les innombrables chantiers qui constituent le PAC pour la région amazonienne, est la preuve que le Brésil ignore les accords. A cet égard, nous avertissons qu'en premier lieu, le gouvernement brésilien a agi sans mauvaise foi concernant l'application de la Convention 169 de l'OIT et a donc décidé d'inviter des experts pour se renseigner sur un accord dont il ne savait pas bien de quoi il s'agissait.

En réalité, la réponse fournie par le haut fonctionnaire des Nations Unies a été que le Brésil ne pouvait pas invoquer l'ignorance et qu'il agissait de mauvaise foi ce qui a toujours cours présentement. Au-delà de la mise en application de quelque accord international, ou du respect de la Constitution de 1988 en faveur des peuples autochtones du pays, rien ne changera car le « progrès comme résultat du développement » est devenu le slogan clef, et s'applique de la manière la plus virulente qui soit.

Maria de Lourdes Beldi de Alcantara est anthropologue, elle collabore comme professeur invitée en Anthropologie médicale à la Faculté de Médecine de São Paulo. Elle est coordinatrice du Groupe de soutien aux jeunes Guaraní du Mato Grosso du Sud GAPK/AJI.

Source : IWGIA, El Mundo Indigena 2012.

Traduction de l'espagnol par Anne Doteau et

Gérard Filoche, membre du réseau des experts du GITPA pour l'Amérique latine.

¹ Cet article va se concentrer exclusivement sur les projets de développement qui affectent les terres indigènes. Bien que différents mouvements indigènes aient vu le jour en 2011, les graves conséquences des plans gouvernementaux sur les populations indigènes nous semblent justifier ce choix.

² http://www.vermelho.org.br/noticia.php?id_noticia=153663&id_secao=1

³ Sources Instituto Socioambiental- www.socioambiental.com

⁴ www.socioambiental.org.

⁵ Carneiro Filho e Braga de Souza, 2009: "Atlas de Pressões e Ameaças às Terras Indígenas na Amazônia Brasileira." ISA, 2009. p.18

⁶ www.cimi.org.br

⁷ Carneiro Filho e Braga de Souza, 2009: op.cit.

⁸ Le document signé par la Fédération internationale des Droits de l'Homme (FIDH) et 14 organisations de cinq pays américains condamne la position brésilienne. Il fait part de leur forte préoccupation sur le non respect par l'Etat brésilien des procédures et mécanismes de protection de la CIDH, notamment sur les mesures préventives : « l'attitude de l'Etat brésilien, les pressions qu'il exerce avec l'intention claire de miner le processus des mesures préventives et le manque de volonté de dialoguer avec les bénéficiaires (les communautés touchées par la centrale de Belo Monte) créent un précédent dangereux pour la protection des droits de l'Homme ».

⁹ www.socioambiental.org

¹⁰ <http://www.advivo.com.br/blog/luisnassif/belo-monte-e-a-oea>

¹¹ Avocat du Instituto Socioambiental-ISA

¹² Noticias 02/06/2011 - www.sociambinetal.org

¹³ <http://www.ihu.unisinos.br/noticias/30679-terras-indigenas-ameacadas-na-regiao-do-tapajos>

¹⁴ www.socioambiental.org/noticias

¹⁵ Leroy, P. & Melerba J., 2011: IIRSA, Energía y Minería. FASE, 2011.

¹⁶ www.sociambiental.org

¹⁷ <http://faor.org.br/?p=leArquivo&chave=a1b5c035a639f71c118637c5917d151c>

¹⁸ La rencontre s'est tenue le 9 septembre 2011. Cf. <http://unsr.jamesanaya.org/esp/notes/profesor-anaya-participa-en-taller-sobre-consulta-organizado-por-la-fundacion-nacional-del-indio-funai-en-brasil>